

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Mardi 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres votants : 15

Date de convocation : 15 avril 2026 (envoi initial)
Rectification erreur matérielle, le 20 avril 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Marie-Sahra GIL, Lorry HANNE, Véronique THiant.

Absents/excusés : Frank HERAUD (pouvoir à Justine BARBERO).

Secrétaire : Justine BARBERO

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 083-218301547-20260428-D_2026_25-DE

N° 2026-25 : Budget primitif « commune » 2026

Mme Églantine ALLIOT, 1^{ère} Adjointe, propose au Conseil Municipal un budget primitif « Commune » pour l'exercice 2026 qui s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement à hauteur de 1 224 332,51 €
- en section investissement à hauteur de 648 807,33 €

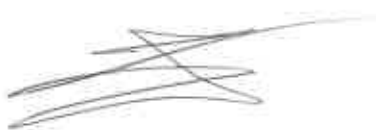
Elle présente à l'assemblée le détail des chapitres de la section Fonctionnement ainsi que le détail des chapitres et des opérations en Investissement.

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé de Mme la 1^{ère} Adjointe, et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif « Commune » 2026 tel qu'il lui a été présenté.

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

La secrétaire de séance,
Justine BARBERO



Le Maire,
Damien GAUTHIER

